

COMMUNIQUE DE PRESSE

COVID-19 À QUIBERON

Vannes, le 24/07/2020

Cas groupés à Quiberon
et mesures destinées à freiner la propagation du virus

*L'identification chaque jour de nouveaux foyers épidémiques signifie que le virus continue de circuler, même à bas bruit. Pour rappel, un cluster ou épisode de cas groupé, est défini par la survenue d'au moins 3 cas confirmés ou probables, dans une période de 7 jours, et qui appartiennent à une même communauté ou ont participé à un même rassemblement de personnes, qu'ils se connaissent ou non. L'existence de ces foyers épidémiques signifie qu'il y a, localement, une ou plusieurs chaînes de transmission actives. **A 18h, 13 cas sont confirmés à Quiberon constituant un cluster sanitaire à risque de fort potentiel de transmission.***

Suite à un signalement par les services de l'Assurance Maladie le 21 juillet d'un cas confirmé covid-19, saisonnier à Quiberon, les investigations sanitaires ont permis d'identifier les contacts à risque professionnels et personnels. Les premiers résultats des tests élaborés sont négatifs. D'autres résultats sur les contacts plus récents sont encore en attente.

Par ailleurs, à titre préventif et à leur initiative, 22 sapeurs-pompiers, résidant au même camping que le premier cas confirmé, ont également bénéficié d'un test de dépistage le 22 juillet. L'ensemble des résultats a été rendu négatif.

Au-delà du premier cas, 9 cas supplémentaires positifs ont fait l'objet de nouveaux signalements le jeudi 23 juillet. En lien avec les services de la préfecture, le maire de Quiberon a pris un arrêté le jeudi 23 rendant obligatoire le port du masque dans les axes les plus fréquentés de la ville. Vendredi 24 juillet, 3 nouveaux cas supplémentaires ont été signalés.

D'après les enquêtes sanitaires en cours, ces personnes ont participé à des rassemblements dans les mêmes lieux que le premier cas confirmé, un établissement de Quiberon où des soirées dansantes auraient été organisées. A la lumière de l'enquête de gendarmerie, le préfet du Morbihan a pris ce 24 juillet au soir un arrêté préfectoral de fermeture de l'établissement concerné pour 2 mois avec effet immédiat et remis en main propre par le préfet.

Dans ce cadre, nous invitons toutes les personnes ayant fréquenté cet établissement, le bar de nuit «l'Hacienda » entre le 13 et le 19 juillet à se faire dépister sans délai :

- Au Drive : 7 rue de Verdun à Quiberon (14h30 – 17h45) pour les personnes en proximité (accessible sans prescription médicale);

- Dans tout autre lieu de prélèvement (liste disponible sur le site sante.fr) muni d'une prescription médicale ;

L'ensemble de ces personnes sont appelées à communiquer leur coordonnées auprès de l'Agence Régionale de Santé à l'adresse mail suivante : [ars-bretagne-contact tracing@ars.sante.fr](mailto:ars-bretagne-contact-tracing@ars.sante.fr)

Conformément au dispositif prévu, les personnes confirmées positives covid-19 sont actuellement isolées à leur domicile. Par ailleurs, les services de la préfecture du Morbihan, par leur cellule territoriale d'appui, ont identifié des logements dédiés pour les personnes ne souhaitant pas d'isolement à la maison afin d'assurer le déroulement de l'isolement dans les conditions sanitaires requises.

Les investigations des contacts à risque autour de ces nouveaux cas confirmés se poursuivent.

La période estivale ne doit pas être synonyme d'un relâchement dans le respect des gestes barrières. Restons collectivement vigilants pour éviter un rebond épidémique et protéger ainsi les plus fragiles.

Les services de l'État rappellent aux populations qu'il est nécessaire de rester vigilants et responsables face au Covid-19 en toutes circonstances cet été, y compris dans les lieux familiaux ou propices à la convivialité, et de continuer à appliquer les bons gestes au quotidien :

- ☑ Se laver les mains très régulièrement (avec de l'eau et du savon, ou du gel hydro-alcoolique)
- ☑ Rester toujours à plus d'un mètre les uns des autres
- ☑ Porter un masque dès que la distance d'au moins un mètre ne peut pas être respectée
- ☑ Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- ☑ Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter
- ☑ Saluer sans se serrer la main, arrêter les embrassades
- ☑ Éviter de se toucher le visage en particulier le nez et la bouche

Contacts presse

ARS Bretagne : Elisabeth Lagadec-Fethaddine – 02 22 06 72 28 – elisabeth.lagadec-fethaddine@ars.sante.fr

Préfecture du Morbihan : Arnaud Hellégouarch – 06 71 07 42 57 – pref-communication@morbihan.gouv.fr

